

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE COGESAF CHANGE DE NOM POUR MIEUX CARACTÉRISER SA MISSION

Sherbrooke, le 24 novembre 2008 – Le comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François devient le **Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François**. L'appellation courante de l'acronyme COGESAF est toujours en vigueur.

En six ans d'existence du COGESAF, la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec a beaucoup évoluée et s'est confirmée dans une orientation de gouvernance participative par les organismes de bassin versant. Bien que le COGESAF travaille avec cette vision depuis ses tout débuts, même sous l'appellation de comité de gestion, il est apparu essentiel au Conseil d'administration de réaffirmer notre rôle en tant que table de concertation ayant une mission de gouvernance participative.

Le mode de gestion de l'eau prôné par le gouvernement du Québec est caractérisé par l'approche territoriale du bassin versant et par la prise en compte globale des écosystèmes et des usages de tous les acteurs de ce territoire de bassin versant. Il apparaît nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre des actions soutenables de préservation et d'amélioration de la ressource eau qu'une coordination intégrée se fasse dans un lieu d'échange où participent les gestionnaires municipaux et les acteurs du territoire (secteurs agricole, forestier, industriel, associations environnementales et communautaires). C'est cette mission de concertation par la réalisation d'un Plan directeur de l'eau qui est dévolue au COGESAF. Mission donc non de gestion, mais de gouvernance qui respecte les responsabilités des gestionnaires que sont en particulier les MRC et les municipalités. Gouvernance participative, car tous les acteurs et les citoyens du territoire sont interpellés dans la démarche de planification et de réalisation des actions du Plan directeur de l'eau du COGESAF.

De plus, il est important de préciser que le COGESAF travaille à l'échelle de tous les bassins versants de la rivière Saint-François, avec les acteurs locaux de chacun de ces bassins versants, que l'on pense au bassin versant de la rivière Magog, avec celui du lac Memphrémagog dans l'Estrie, du Grand lac Saint-François dans les régions de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches ou de la rivière Saint-Germain, au Centre-du-Québec par exemple.

Il devenait donc important que notre nom reflète ces différents aspects. Par le fait même, le changement de nom s'imposait.

Rappelons donc que le COGESAF est une table de concertation ayant une mission de gouvernance participative en regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire.

- 30 -

Source : Madame Stéphanie Martel
Directrice générale
COGESAF
Téléphone : 819 864-1033
Site web : www.cogesaf.qc.ca